



## ASSOCIATION DES AMIS DE LA FILLE-DIEU

Procès-verbal de la 35<sup>ème</sup> Assemblée Générale  
du samedi 22 avril 2023, à 14h00,  
à l'Abbaye de la Fille-Dieu, à Romont

Président : M. Willy Schorderet

Secrétaire : Mme Josiane Morel-Coquoz

Avant de débiter cette assemblée, nous prions l'Office de None chanté par les Moniales.

---

M. le Président Willy Schorderet souhaite une cordiale bienvenue à tous les membres de notre assemblée notamment à Mère Abbessse, aux moniales, au conférencier du jour M. l'Archiduc Rudolf d'Autriche et à son épouse Mme l'Archiduchesse, Mme Stéphanie Losey représentante de la commune de Romont, M. Urs Schwaller président d'honneur, aux membres du comité de l'Association et aux Amis de la Fille-dieu.

Au cours de cette année, plusieurs amis et membres de notre association sont décédés. Nous pensons tout spécialement à Mme Ilse Fasel et à M. Michel Schmoutz, tous deux anciens membres du comité et membres d'honneur de notre association. Une minute de silence est demandée afin de leur rendre hommage, de nous souvenir de leur vie et de l'impact qu'ils ont eu sur notre association.

M. le Président débute cette assemblée par un conte qui nous rappelle l'importance de réfléchir sur la vie et sur le temps qui passe, qui nous invite à être patient, à ne pas chercher des réponses immédiates mais d'apprendre à apprécier chaque moment de la vie et à le vivre avec sagesse et réflexion. La vie a une signification et une valeur profonde, prenons le temps de réfléchir sur nos choix et sur nos actions.

Puis le Président donne lecture du tractanda :

1. Ouverture de la 35<sup>ème</sup> Assemblée générale
2. Procès-verbal de la 34<sup>ème</sup> Assemblée générale du 23 avril 2022 – Approbation (le PV ne sera pas lu mais il peut être consulté sur le site <https://fille-dieu.ch> sous Amis de la Fille-Dieu)
3. Rapport d'activité
4. Comptes de l'exercice 2022 :
  - 4.1. rapport des réviseurs ;
  - 4.2. approbation des comptes et décharge au comité
5. Renouvellement des réviseurs et suppléant/e des comptes (tous les 2 ans selon les statuts)
6. Nomination d'un membre d'honneur
7. Mot de l'architecte sur les travaux terminés et en cours
8. Divers

En 2<sup>ème</sup> partie de l'assemblée, S.A.I.R. l'Archiduc Rudolf d'Autriche donnera une conférence intitulée  
**« Famille d'hier et familles pour toujours –  
témoignage sur l'Empereur Charles et l'Impératrice Zita, exemples pour notre temps. »**

---

1. Aucune remarque n'étant formulée sur la convocation et l'ordre du jour, la 35<sup>ème</sup> assemblée générale est ouverte.
2. **Approbation du procès-verbal** de la 34<sup>ème</sup> assemblée générale du 23 avril 2022 qui a pu être consulté sur le site internet des Amis de la Fille-Dieu. La rédaction du procès-verbal n'appelant aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

3. **Rapport d'activité 2022**

Depuis notre dernière assemblée, si la sécurité liée à la pandémie s'est apaisée, les événements mondiaux (conflits armés, catastrophes naturelles) restent préoccupants et ont un impact direct sur notre vie quotidienne. Nous espérons que ces événements puissent être une opportunité pour prendre conscience de la souffrance des victimes, de l'importance de l'aide mutuelle et de la nécessité de préserver la santé de notre planète.

Concernant la Fille-Dieu, grâce à l'engagement de tous les Amis de la Fille-Dieu, notre association a déployé de nombreuses activités et a pu remplir ses buts (favoriser le partage de la prière et de la liturgie monastique notamment par l'aménagement adéquat de l'église, faire mieux connaître la communauté des moniales et l'entourer d'amis fidèles, encourager les initiatives et futures aides à la communauté, développer les possibilités d'accueil du monastère et contribuer financièrement à la restauration et à l'aménagement du monastère).

M. le Président Willy Schorderet présente les membres du comité : Mère Abbessse, Sœur Marie-Samuel, Mme Jacqueline Bourqui vice-présidente, Mme Monique Bérard-Fasel, M. François Bosson trésorier, M. Roger Brodard, M. Dominique Butty, M. Jacques-André Fleury, Mme Véronique Morel, M. Francis Rime, M. Henri Wagneur, Mme Josiane Morel, secrétaire et notre architecte M. Tomas Mikulas qui participe aux séances du comité.

Durant l'année, M. Yvon Druart a présenté sa démission du comité pour retourner en France, son pays d'origine. M. le président tient à relever son engagement pour l'association en tant que membre du comité mais surtout en tant que président de la commission de construction. Actuellement, cette commission est présidée par Mme Jacqueline Bourqui. Participent aux séances : Mère Abbessse, Sœur Marie-Samuel, Mme Monique Bérard-Fasel, M. Francis Rime, M. Henri Wagneur et M. Stefan Trümpler.

Depuis notre dernière assemblée, le comité s'est réuni à 4 reprises. Les points principaux qui ont été discutés sont les travaux de restauration de l'hôtellerie, lesquels sont en particulier suivis par la commission de construction, l'architecte et les nombreux contacts que ladite commission a eu avec les services de l'Etat.

Il y a également eu la recherche de fonds, les conseils administratifs et de gestion, le message de la chronique de Noël. Le comité essaie d'être le trait d'union entre la population et les moniales.

Au cours de cette année, nous avons remis les diplômes aux membres d'honneur qui étaient absents lors de notre précédente assemblée. Ce geste s'est révélé fort apprécié par les bénéficiaires.

Il y a également la mise à jour du site Internet de l'Association et par le biais de la convocation, nous avons également demandé aux Amis de nous communiquer leur adresse mail afin de leur transmettre les informations plus directement en cas de besoin.

Pour terminer, M. le Président remercie Mère Abbessse, Sœur Marie-Samuel et les membres du comité pour leurs idées, leur engagement et leur contribution à renforcer leur rôle de soutien envers notre Fille-Dieu. En raison de l'importance des travaux, le comité s'est aussi fixé comme objectif de rechercher de nouvelles sources de financement pour poursuivre l'entretien et la mise en valeur de ce lieu.

#### **4. Comptes de l'exercice 2022**

M. François Bosson donne lecture des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. L'année a vu une baisse des liquidités à hauteur de CHF 284'435,35 et un déficit de CHF 152'994,46. Les travaux entrepris ont engendré cette diminution et le surplus de charges. Le comité attend le versement des subventions cantonale et fédérale qui interviendra à la fin des travaux.

A la fin de l'année, l'association dispose de liquidités à hauteur de CHF 496'576,45 et un capital de CHF 26'576,45.

Aucune explication n'étant demandée, le Président reprend la conduite de l'assemblée.

##### **4.1. Rapport des réviseurs**

Mme Christine Perroud, vérificatrice des comptes, donne lecture du rapport des réviseurs :  
« A l'invitation de M. François Bosson, les vérificateurs se sont réunis le 18 avril 2023 et ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. La révision a été effectuée de manière à ce que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci ont été révisés en procédant à des examens par sondage. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité qui est tenue avec exactitude, les pièces comptables et justificatives demandées ont été présentées. Par conséquent, il est demandé à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge à l'organe de révision, au comité et plus spécialement au caissier M. Bosson que nous remercions pour son travail ».

##### **4.2. Approbation**

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et en donne décharge aux organes responsables.

#### **5. Renouvellement des réviseurs et suppléant/e des comptes**

Font partie de cet organe de révision : Mme Christine Perroud, M. Jacques Pittet et M. Jacques Baudois. L'assemblée accepte ce renouvellement par acclamation.

#### **6. Nomination d'un membre d'honneur**

Lors de la séance du comité du 06 octobre 2022, nous avons pris congé de M. Yvon Druart, membre du comité et président de la commission de construction. Dès lors, le comité propose, selon l'art. 3<sup>bis</sup> de nos statuts, de nommer M. Druart, membre d'honneur de notre Association. Aucune remarque n'étant émise, c'est par acclamation que l'assemblée approuve cette nomination.

#### **7. Mot de l'architecte, M. Tomas Mikulas**

*« Il y a une année, je vous parlais du chantier de restauration de la façade côté jardin de l'hôtellerie qui venait de débiter. Aujourd'hui nous avons le plaisir de vous présenter le résultat*

*de ce travail et que vous allez pouvoir découvrir, si ce n'est pas déjà fait, en vous promenant dans le jardin à l'issue de cette réunion.*

*J'ai ressorti une ou deux photos d'avant la restauration pour ceux qui voudraient faire un petit retour en arrière, quand la galerie du début du XXe siècle masquait les fenêtres de l'étage, que le crépi était décrépi et la pierre en mauvais état.*

*Ce chantier fut d'abord et une nouvelle fois une belle occasion de collaboration : avec le maître d'ouvrage, certes (les moniales et la commission de construction), mais aussi avec les experts des biens culturels, les spécialistes consultants en restauration de pierre et enduits, avec le restaurateur d'art, les tailleurs de pierre, maçon, charpentier, menuisier, peintre, ferblantier, mais aussi chauffagiste et électricien.*

*Aujourd'hui on peut se promener sous la nouvelle galerie couverte correspondant à l'emplacement ancien d'un des bras du cloître médiéval, découvrir les encadrements peints des ouvertures en façade et les menuiseries restaurées.*

*Les analyses préalables ont révélé différents restes de décor peint. Le gris retenu pour restituer la couleur des encadrements correspond à la transition entre le XVIIe et XVIIIe siècle, soit la période correspondant à l'apogée de la construction du bâtiment de l'hôtellerie.*

*Concernant la pierre, chaque fois qu'un remplacement de bloc de molasse fut nécessaire, cela fut fait en puisant dans les pièces anciennes récupérées sur place lors des travaux précédents. Parois, certains encadrements sculptés du XVIIe ont pu être utilisés tels quels pour restituer telle ou telle fenêtre à son emplacement d'origine.*

*A présent, quelques petits détails restent encore à finaliser, surtout la pose de l'éclairage sous la galerie, mais ce sera fait très prochainement.*

*Et les choix de restauration qui ont été retenus dans cette étape de travaux seront utilisés lors des étapes futures, à savoir lors de la restauration des façades sud et ouest en particulier.*

*Un autre objet est actuellement en travaux : il s'agit des dalles funéraires découvertes lors de la première restauration de l'église et qui avaient été mises à l'abri il y a trente ans en attendant de leur trouver un emplacement digne et définitif.*

*Elles ont été ressorties de l'ombre et vont être restaurées prochainement avant d'être installées dans un endroit que l'on vous révélera lors d'une prochaine assemblée. »*

## **8. Divers**

Notre président M. Schorderet remet à M. Urs Schwaller le diplôme de président d'honneur, n'ayant pas encore eu l'occasion de le lui donner depuis notre dernière assemblée à laquelle il était excusé.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président remercie chacun pour sa participation et clôt cette assemblée.

Il donne la parole à Mme Véronique Morel, membre du comité, pour la présentation de notre invité d'honneur Son Altesse M. l'Archiduc d'Autriche :

*« Aujourd'hui, nous accueillons S.A.I.R Rudolph de Habsburg, Archiduc d'Autriche. M. de Habsburg est né à Beloeil en Belgique. Il est le premier des 4 enfants de l'Archiduc Charles-Louis d'Autriche et de son épouse la princesse Yolande de Ligne. Ses grands-parents paternels, l'empereur Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche et l'impératrice Zita de Bourbon-Parme, est le dernier couple impérial régnant en Autriche jusqu'en 1918. L'impératrice Zita est également sa marraine de baptême. En 1976, l'Archiduc Rudolf de Habsburg épouse la baronne Marie-Hélène de Villenfagne de Vogelsanck. Depuis 1989, il réside dans le district de la Glâne avec sa famille au château de Torny-le-Grand. Le couple a 8 enfants dont les plus jeunes ont été scolarisés dans notre district. 4 d'entre eux sont entrés en religion. Nous allons maintenant entendre sa conférence intitulée : **Famille d'hier et familles pour toujours – témoignage sur l'Empereur Charles et l'Impératrice Zita, exemples pour notre temps.** »*

M. l'Archiduc prend place pour nous faire voyager en un petit temps, un parcours d'une centaine d'année. Pour l'histoire : le 03 octobre 2004, le pape Jean-Paul II a béatifié l'empereur Charles et le 10 décembre 2009 a eu lieu l'ouverture du procès en béatification de l'impératrice Zita.

De chaleureux applaudissements viennent remercier M. l'Archiduc pour ce passionnant témoignage familial très personnel.

L'assemblée est invitée à un moment de convivialité dans le jardin de l'Abbaye.

La secrétaire  
Josiane Morel-Coquoz

Le président  
Willy Schorderet